VERVIERS – TECHNOLOGIE

Une application pour dialoguer avec le citoyen

Elle regroupera toute une série de services et sera personnalisable pour le citoyen

Une appli qui sera bien pratique. © prétexte N.L.

Verviers n'a pas caché son ambition en matière de smart cities ces derniers temps. Elle franchit un pas de plus avec un point à l'ordre du jour du conseil sur le développement d'une application personnalisable pour le citoyen et qui lui permettra de dialoguer avec la Ville.

C'est un projet à la fois sympa et pratique qui a été présenté devant ce conseil communal verviétois post confinement. L'échevin Jean-François Chefneux, en charge de tout ce qui touche aux smart cities, avait dans ses points la fixation des conditions de marché pour un projet d'application sur smartphone. « C'est une des lignes de la convention Politique des grandes villes. Elle prévoit un budget de 90.000 euros pour le développement et l'acquisition d'une application smart », rappelle-t-il.

La Ville avait identifié, suite à un processus participatif, un besoin de centraliser un certain nombre de services aux citoyens. « Que ce soit un agenda en ligne reprenant toutes les manifestations prévues dans la ville, des informations régulières en matière de commerce, sur le ramassage des poubelles, les guichets de la Ville, les horaires des transports en commun, un listing des balades à faire à vélo, etc. Tous les services qu'on peut attendre d'une ville seront regroupés sur un téléphone. »

« Le but n'est pas d'avoir une appli inutile qu'on va supprimer au bout de trois semaines »

Jean-François Chefneux

Après avoir déterminé les besoins en la matière, la Ville a rencontré des sociétés spécialisées dans ces technologies et d'autres villes disposant d'applications. « Ici, nous franchissons un pas. C'est l'aboutissement d'une année de réflexion », souligne Jean-François Chefneux. « L'application aura aussi l'avantage d'être plus moderne qu'une simple application, elle sera *web progressive*. Aucune ville n'utilise ce format moderne pour l'instant. » Concrètement, une icône prendra place dans le menu du smartphone, mais les fonctionnalités seront plus développées que celles d'une application classique.

« Sur le site web, il y a une quantité d'informations énorme. Ici, c'est plus ciblé et l'outil est personnalisable. Par exemple, on peut imaginer la possibilité pour un citoyen de suivre sa consommation de déchets. Après une levée, il pourrait recevoir une notification du nombre de kilos qu'il atteint. »

Plus encore, l'application comprendra une capacité de dialoguer entre la Ville et les Verviétois. Ainsi, selon l'échevin, on peut imaginer en cas de dépôt sauvage aperçu en ville par un citoyen de poster la photo directement sur l'application. Les services compétents recevront une alerte et pourront remédier au problème, « avec un retour pour les gens », ajoute l'échevin. « Mais derrière, il faut monter tout un process en interne pour que ça fonctionne. »

Les fonctionnalités de l'application pourront évoluer au fil du temps. Mais surtout Jean-François Chefneux veut éviter que ce ne soit qu'un simple gadget. « Le but n'est pas d'avoir une appli inutile qu'on va supprimer au bout de trois semaines. C'est pourquoi l'outil devra être ludique et facile d'utilisation, en plus de présenter un intérêt pratique. C'est un beau pas en avant en termes de stratégie smart. »

L'opposition s'est montrée relativement positive sur ce projet, en souhaitant toutefois l'inclusion de services du CPAS dans l'application. Un dialogue qui sera entrepris, a répondu l'échevin.

AURÉLIE FRANSOLET

VERVIERS – TAXE

Moins de la moitié de la taxe parking perçue par la Ville !

On n'a pas fini de causer de la taxe trimestrielle sur les emplacements de parking mis gratuitement à disposition et desservant des commerces. Mise en place fin avril 2019, elle touche les emplacements à raison de 25 € par trimestre, chaque groupe de 3 mois entamé impliquant une perception pour l'ensemble. Ce qui, sur base annuelle, donne un total de 100 € la place. Avec une exonération pour les 30 premiers emplacements. Fort de café, avait considéré en substance Ecolo à l'époque, au conseil communal. Et l'UCM y avait rajouté une bonne dose de crème pour corser encore le cappuccino, dans la foulée.

La taxe resurgit comme un diable d'une boîte, ou plutôt d'une caisse communale, lors de la discussion du compte 2019, en séance du conseil communal de ce lundi. En effet, 300.000 € avaient été budgétés pour 2019 (après une estimation de 400.000). Or, seuls 134.925 € sont repris au compte. Une sacrée différence semblant apporter de l'eau au moulin de ceux qui dénoncent cette taxe. « Moins de la moitié, ça interpelle ! », réagit Hajib El Hajjaji pour Ecolo. Parmi leurs arguments, il y a le fait que cela engendre des frais de perception et que cela n'incite guère les commerçants à s'implanter à Verviers, tout en pénalisant ceux qui y sont déjà.

Pour 2020, la majorité a un peu corrigé le tir, en ne budgétant que 260.000 €. Mais on peut se demander si on arrivera à percevoir cette somme, d'autant qu'en fonction de la crise Covid, on peut redouter que des commerces mettent la clé sous le paillasson. La taxe vise entre autres Crescend'eau qui, avec ses 830 places, aurait pu débourser 80.000 € l'an.

Crescend'Eau. © Retail Estates

Pour l'échevin des Finances, Ecolo fait une obsession de cette taxe. Si la recette n'a pas donné le résultat escompté en 2019, c'est notamment en raison de difficultés liées à l'enrôlement. Par ailleurs, selon lui, en 2019, le 1er trimestre, qui était déjà échu au moment de l'instauration de la taxe, mais aussi le 4e n'ont pas encore été perçus. La somme relative au 4e ne sera reprise que sur l'exercice 2020. « On a jusqu'au 30 juin pour l'enrôler », affirme Alexandre Loffet. Dès lors, budgéter 260.000 € alors que 134.925 ont été perçus pour une demi-année, ce n'est pas être imprévoyant, selon lui.

Hajib El Hajjaji met également en évidence l'action devant le conseil d'État. « Ça reste une taxe établie sur une base légale fragile. Deux villes qui l'avaient mise en place ont été recalées par le ministre. Puis il y a cette action devant le Conseil d'État par de gros magasins. La Ville pourrait devoir rembourser au final. Il y a donc un caractère impréparé de cette taxe, en plus d'un manque de transparence dans la communication des chiffres par l'échevin. »

Y.B. ET A.F.

VERVIERS - CHÈQUES-COMMERCES

Le chèque de 25 € n'en coûtera que 15

Alors que la politique reprend ses droits ce lundi avec la tenue du premier conseil communal post-confinement à Verviers, Ecolo interpelle la Ville concernant le tissu commercial. Hajib El Hajjaji, le chef de groupe, se demande notamment ce que la ville compte faire pour aider ses commerces alors que de nombreuses communes dans la province mettent en place des systèmes de chèques-commerces attractifs.

« Ça tombe bien, on a justement travaillé là-dessus », note Antoine Lukoki, échevin des Affaire commerciales. En effet, l'échevinat des Affaires économiques, en accord avec le collège communal de ce mardi 19 mai et en partenariat avec l'ASBL « Verviers Ambitions », a décidé de proposer une offre spéciale sur les 500 prochains chèques-commerces qui seront émis afin d'encourager la clientèle à consommer local et ainsi soutenir le commerce verviétois dans cette période difficile de l'après-confinement.

Les chèques-commerces. © D.R.

DANS 40 COMMERCES

Le chèque-commerces d'une valeur de 25 euros ne vous coûtera que 15 euros. Ainsi, la ville de Verviers et l'ASBL « Verviers Ambitions » prendront directement en charge le supplément d'achat de 10 € dont le citoyen pourra librement bénéficier. Ces chèques peuvent être dépensés dans une quarantaine de commerces du centre-ville de Verviers. Une liste exhaustive est disponible sur le site de Verviers Ambitions.

Les chèques-commerces sont en vente à l'ASBL « Verviers Ambitions », il vous suffit de téléphoner pour passer commande au 087/44.64.44 ou de leur envoyer un mail à l'adresse suivante : info@verviers-ambitions.be.

Ceux-ci auront une validité de 3 mois.

L.M.

VERVIERS - STEMBERT

Terrain de foot à 57.000 € pas nickel

En dépit des 57.000 € dépensés par la ville de Verviers pour rénover le terrain de foot de l'Entente stembertoise, celui-ci n'est pas parfait. Les trous d'herbe abondent. Même si le chantier est réceptionné, la Ville espère que l'entrepreneur fera un geste…

La Ville et le club ont à redire sur la finition du terrain. © L.M.

UNE SAGA

On en aura parlé du terrain de foot de l'Entente stembertoise. L'entrepreneur en charge de sa rénovation avait pulvérisé du glyphosate, sans avertir la Ville. Un an après, le terrain, s'il paraît terminé, présente encore des défauts et ce, alors que la Ville a réceptionné le chantier qui lui a coûté… 57.000 € ! « Avec ce qui a été investi, le résultat devrait être meilleur que ça », estime Roland Hennes, le président de l'Entente stembertoise. « Pourtant, on l'entretient tous les jours. On arrose, on tond, mais à certains endroits, la pelouse ne pousse pas. »

INVESTIR DANS L'ÉCLAIRAGE

Une réunion a eu lieu ce jeudi entre la Ville et le club. « Ils m'ont montré le terrain et il y a en effet des choses à redire par rapport au revêtement », indique Maxime Degey. Ainsi, il va prendre contact avec l'entrepreneur qui a rénové le terrain, le même que celui qui s'occupe du stade de Bielmont. « Comme on a d'autres contrats avec lui, on va essayer de trouver une solution », expose l'échevin.

Il ajoute que la Ville va dégager un budget pour installer l'éclairage autour du terrain : « J'ai fait comprendre au collège que c'était une nécessité. Un terrain sans éclairage de nos jours, c'est comme une voiture sans pneu neige en Suède. »

L.M.